

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 805 promulguant à la Côte Française des somalis, la loi s° 52-332 du 24 mars 1852 relative aux entreprises de crédit différé.

n° 805

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 juillet 1952

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro
1 août 1952

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, GouVERNEMENT la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applictââble au Territoire par décret du 18 juin 1884, ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué, en Côte Française des Somalis, la loi n° 52-332 du 24 mars 1952 relative aux entreprises de crédit différé (J.O.R.F. du 25 mars 1952, p. 3219).

Par délégation :Le Secrétaire Général.CHAMBORXEDON.